



## Mise à disposition des bulletins scolaires périodiques

publié le 04/02/2019 - mis à jour le 16/03/2019

Suite aux conseils de classes qui se déroulent actuellement, les familles pourront retirer les bulletins de leur enfant à l'accueil du collège, aux horaires habituels de fonctionnement :

Pour les 5ème et 4ème à partir du lundi 11 février Pour les 6ème et 3ème à partir du mercredi 13 février.

**Ces bulletins pourront aussi être retirés le lundi 18 février (1er jour des congés scolaires).**

S'il est prévu un entretien avec le professeur principal, le bulletin sera remis à cette occasion.

L'équipe de direction.



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*